MISSION 6E · FRANÇAIS · VOCABULAIRE · P3

Obtempérer, définition et emploi en CM2 : leçon, exercices et évaluation

Mission 6e

CM2 | Difficulté ★★★ | 30 min | Objectif : Obtempérer : définition et emploi | Vidéoprojection

Compétence visée (programme) : Obtempérer : définition et emploi

Nova te résume l'essentiel

- Nova te le dit : obtempérer signifie obéir à une demande, à un ordre ou à une règle.
- Tu emploies souvent ce verbe avec à : « obtempérer à un ordre ».
- Ce mot appartient à un langage plutôt soutenu et précis : il convient bien dans un récit, un compte rendu ou une situation officielle.

La leçon

Un verbe pour dire « obéir »

Le verbe obtempérer signifie obéir, c’est-à-dire faire ce qui est demandé par une personne, une autorité ou une règle. Lorsque tu obtempères, tu acceptes de suivre une consigne, un ordre ou une demande. Par exemple, si un adulte te demande de quitter un endroit interdit et que tu pars, tu obtempères à sa demande. Dans la phrase « Le cycliste obtempère à l’ordre de s’arrêter », le cycliste s’arrête parce qu’une personne lui a donné cet ordre. Le sens est donc proche de « obéir », mais le mot obtempérer est plus précis et plus soutenu. Tu ne l’emploies pas forcément dans une conversation familière avec un camarade. En revanche, tu peux le rencontrer dans un roman, un article, un récit d’aventure, un compte rendu ou un texte qui raconte une intervention officielle. Nova garde ce repère dans sa mémoire : quand quelqu’un donne une consigne et qu’une personne la suit, le verbe obtempérer peut convenir.

Définition à retenir

> Obtempérer : obéir à un ordre, à une demande, à une consigne ou à une règle. Exemple : « Après un rappel, les visiteurs obtempèrent et restent derrière la barrière. »

Repère la personne qui donne la consigne

Pour bien comprendre une phrase avec obtempérer, cherche d'abord qui donne l'ordre ou la consigne. Cette personne peut être un adulte, un responsable, un agent, un capitaine, un règlement ou une règle. Cherche ensuite qui doit agir. C'est cette personne qui obtempère ou qui refuse d'obtempérer. Dans « La gardienne demande aux visiteurs de sortir ; ils obtempèrent », la gardienne donne la demande et les visiteurs l'acceptent. Dans « Le joueur refuse d'obtempérer à la décision de l'arbitre », le joueur n'accepte pas la décision. Attention : le verbe décrit l'action de celui qui reçoit l'ordre, et non celle de celui qui le donne. On ne dit donc pas : « L'arbitre obtempère au joueur » si c'est l'arbitre qui donne une instruction. On peut dire : « Le joueur obtempère à la demande de l'arbitre. » Dans certains récits, le mot laisse entendre qu'il existe une autorité ou une règle à respecter. Il ne signifie pas seulement « être d'accord » : il signifie vraiment suivre une consigne.

Des phrases à observer

Phrase	Qui obtempère ?	À quoi la personne obtempère-t-elle ?

Le conducteur obtempère au signal d’arrêt.	Le conducteur	Au signal d’arrêt
Les élèves obtempèrent à la consigne de silence.	Les élèves	À la consigne de silence
La personne refuse d’obtempérer à l’injonction.	La personne	À l’injonction
Après l’alerte, les promeneurs obtempèrent et quittent le sentier.	Les promeneurs	À l’alerte ou à la demande de quitter le sentier

Construis correctement la phrase

Le plus souvent, tu construis ce verbe avec la préposition à. Tu peux écrire : « obtempérer à un ordre », « obtempérer à une demande », « obtempérer à une injonction », « obtempérer à une consigne ». Une injonction est un ordre formulé de manière ferme. Tu peux aussi employer le verbe sans compléter la phrase lorsque le contexte indique déjà l’ordre : « Le responsable insiste. Les visiteurs obtempèrent. » Dans ce cas, tu comprends qu’ils suivent ce qui leur a été demandé. Évite la construction « obtempérer un ordre ». Le mot ordre est ce à quoi l’on obtempère : il faut donc

écrire « obtempérer à un ordre ». Tu peux également employer une forme négative : « Le suspect n'obtempère pas à la demande. » Dans une phrase négative, le sens devient « il n'obéit pas ». L'expression « refuser d'obtempérer » est fréquente. Elle signifie « refuser d'obéir ». Par exemple : « Malgré les appels, il refuse d'obtempérer. »

Choisis le complément qui convient

- Écris : « obtempérer à une consigne », car une consigne indique ce qu'il faut faire.
- Écris : « obtempérer à un ordre », car un ordre demande une action précise.
- Écris : « obtempérer à une règle », lorsque tu respectes ce que cette règle impose.
- Écris : « obtempérer à une demande », si une personne te demande quelque chose.
- N'écris pas : « obtempérer quelqu'un ». Le verbe ne se construit pas directement avec la personne qui donne l'ordre.

Conjugue le verbe sans te laisser surprendre

Obtempérer est un verbe du premier groupe : son infinitif se termine par -er. Pourtant, son écriture change légèrement à certaines personnes, car le son de la syllabe -père varie. Au présent, tu écris : « j'obtempère », « tu obtempères », « il ou elle obtempère », « nous obtempérons », « vous obtempérez », « ils ou elles obtempèrent ». Observe bien la différence entre « nous obtempérons »

et « ils obtempèrent ». Dans un récit au passé composé, tu utilises l'auxiliaire avoir : « il a obtempéré », « elles ont obtempéré ». Au futur, tu peux écrire : « demain, j'obtempérerai à la consigne ». À l'imparfait, tu écris : « autrefois, ils obtempéraient aux ordres du capitaine ». Tu n'as pas besoin de placer ce verbe partout : emploie-le quand le contexte parle réellement d'un ordre, d'une règle ou d'une demande à suivre. Nova vérifie toujours deux éléments : la terminaison du verbe et le petit mot à placé avant l'ordre ou la consigne.

Attention au sens

> Ne confonds pas obtempérer et accepter. Accepter peut concerner un cadeau, une proposition ou une invitation. Obtempérer concerne une consigne, un ordre, une demande ou une règle à respecter. Tu peux accepter un goûter, mais tu obtempères à une consigne de sécurité.

Nuance avec « obéir », « céder » et « se soumettre »

Le synonyme le plus proche est obéir. Tu peux souvent remplacer « obtempérer à un ordre » par « obéir à un ordre ». Cependant, les deux verbes n'ont pas exactement la même couleur. Obéir est un mot courant, utilisable dans beaucoup de situations : on obéit à ses parents, à une règle ou à une consigne. Obtempérer est plus soutenu et apparaît volontiers lorsqu'une demande est donnée avec

autorité. Le verbe céder signifie parfois renoncer ou laisser gagner quelqu'un ; il ne veut donc pas toujours dire obéir. Dans « Léo cède sa place », Léo donne sa place : il n'obtempère pas forcément. L'expression se soumettre peut aussi évoquer le fait d'accepter une autorité, mais elle est souvent plus forte et peut suggérer une absence de choix. Pour choisir le bon mot, lis toute la situation. S'il faut insister sur le respect d'une consigne précise, obtempérer est un excellent choix.

Emploie ce mot dans un récit

Dans une production écrite, utilise obtempérer pour éviter de répéter le verbe « obéir ». Imagine une scène : une alarme retentit dans un musée et une agente demande aux visiteurs de sortir calmement. Tu peux écrire : « Les visiteurs obtempèrent aussitôt à la consigne et se dirigent vers la sortie. » Le verbe rend la phrase plus précise, car il montre que les visiteurs suivent une instruction. Dans un récit policier ou d'aventure, tu peux écrire : « Le capitaine ordonna au marin de rejoindre le pont ; celui-ci obtempéra sans discuter. » Le contexte explique alors ce qui est demandé. Dans un texte plus simple, écris : « À la demande de la maîtresse, les élèves obtempèrent et rangent leur matériel. » Vérifie toujours que ton sujet est une personne ou un groupe capable de comprendre et de suivre une consigne. Une porte, un cartable ou un nuage ne peuvent pas obtempérer. Avant de

garder ta phrase, pose-toi cette question : « Y a-t-il un ordre, une demande ou une règle ? » Si la réponse est oui, ton choix est probablement juste.

Le test de Nova

Remplace mentalement obtempérer à par obéir à. Si la phrase garde son sens, tu peux employer obtempérer. Exemple : « Elle obtempère à la consigne » devient « Elle obéit à la consigne ». Le sens reste correct.

Exemples résolus

Choisir la bonne préposition

Énoncé. Complète la phrase : « Les visiteurs obtempèrent … la demande de rester groupés. »

1. Repère le verbe : « obtempèrent ».
2. Repère ce qui est suivi : « la demande de rester groupés ».
3. Rappelle-toi la construction : on obtempère à une demande.
4. Place la préposition « à ».

Résultat : « Les visiteurs obtempèrent à la demande de rester groupés. »

Employer le mot dans un récit

Énoncé. Remplace le groupe souligné par le verbe obtempérer : « Quand le gardien leur demande de sortir, les enfants suivent sa consigne. »

1. Cherche qui agit : ce sont les enfants.
2. Cherche la consigne : le gardien leur demande de sortir.
3. Remplace « suivent sa consigne » par « obtempèrent à la demande du gardien ».
4. Conserve le sens de la phrase.

Résultat : « Quand le gardien leur demande de sortir, les enfants obtempèrent à la demande du gardien. »

Conjuguer au passé composé

Énoncé. Transforme au passé composé : « Le promeneur obtempère à l'interdiction. »

1. Choisis l'auxiliaire avoir : « le promeneur a ».
2. Ajoute le participe passé du verbe : « obtempéré ».
3. Garde le complément introduit par « à ».

Résultat : « Le promeneur a obtempéré à l'interdiction. »

Les astuces de Nova

Le petit mot « à »

Nova branche le câble « à » juste après obtempérer : « obtempérer à une consigne ». Sans ce câble, la phrase ne fonctionne pas bien.

Le test « obéir »

Remplace « obtempérer » par « obéir ». Si la phrase reste logique, tu es sur la bonne piste.

Le radar des ordres

Cherche les mots ordre, demande, règle, consigne ou interdiction. Quand ils apparaissent, obtempérer peut être le mot précis qu'il te faut.

Mes exercices

1 Le bon sens ★☆☆

Choisis la bonne définition de chaque phrase.

1. « Les passagers obtempèrent à la consigne. » Obtempèrent signifie : a) oublient ; b) obéissent ; c) discutent ; d) arrivent.
2. « Il refuse d'obtempérer. » Cela signifie : a) il refuse d'obéir ; b) il refuse de lire ; c) il refuse de jouer ; d) il refuse de parler.

2 Le mot manquant ★☆☆

Complète chaque phrase avec le mot qui convient.

1. Les enfants obtempèrent … la consigne de rester assis.
2. Le marcheur refuse d’obtempérer … l’interdiction.
3. Nous obtempérons … la demande du responsable.

3 Phrases correctes ou non ★☆☆

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. Obtempérer peut signifier obéir à un ordre.
2. On peut écrire « obtempérer une consigne ».
3. La personne qui suit l’ordre est celle qui obtempère.